

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 19 octobre 2023, à 11 h 34, au 1130, route de l'Église, à Québec.

Sont présents :

- M. Bruno Marchand, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- Mme Marie-Josée Asselin, conseillère à la Ville de Québec
- M. le conseiller Pierre-Luc Lachance, Québec
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Sont également présents :

- Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière
- M. Bruno-Pierre Cyr, directeur adjoint du cabinet du président (*à titre d'invité*)
- M. Charles-Éric Bernier, directeur de l'environnement (*à titre d'invité*)
- M. Antoine Verville, directeur de l'aménagement du territoire, du transport et de la mobilité durable (*à titre d'invité*)

Est absente :

Mme Myriam Poulin, directrice des affaires corporatives et juridiques, secrétaire corporative

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2023-73

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Reporter le point 4DG) 2 - Ressources humaines – Embauche d'un ingénieur-hydraulicien

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 septembre 2023

Résolution n° E-2023-74

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Ressources humaines – Arrêts de travail

Résolution n° E-2023-76

- Nommer Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière à la CMQuébec, à titre de secrétaire corporative par intérim, conformément aux modalités prévues aux règlements de la CMQuébec, en remplacement temporaire de Me Myriam Poulin.
- Prévoir son entrée en fonction ce jour.

Adoptée à l’unanimité

Budget 2024 révisé de la Communauté métropolitaine de Québec

Résolution n° E-2023-77

- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) à transmettre le projet de budget 2024 révisé (annexes 1 et 2) de la CMQuébec aux municipalités faisant partie de son territoire et aux membres du conseil en vue de son adoption par le conseil en novembre prochain.

Référence : Rapport décisionnel du 19 octobre 2023
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l’unanimité

Site web du Collectif pour l'inclusion et le développement social dans la Capitale-Nationale – Autorisation de dépassement de coût

Résolution n° E-2023-78

- Autoriser la direction générale à octroyer un contrat complémentaire à l'agence Les Prétentieux, au montant de 1 517,67 \$, pour finaliser la conception du site web du Collectif pour l'inclusion et le développement social dans la Capitale-Nationale. Ce nouveau contrat porte le montant total du projet à 26 237,30 \$, taxes incluses.

Référence : Rapport décisionnel du 19 octobre 2023

Certificat trésorerie : CT-2023-28

Responsable : Développement social

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2023-79

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 12 octobre 2023, contenant les documents suivants :

- a) Listes des dépenses du 1^{er} août au 30 septembre (périodes 8 et 9).
- b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQuébec pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2023.
- c) Listes des dépenses Visa pour les mois d'août et septembre 2023.

Référence : Bordereau de dépenses du 19 octobre 2023

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2023-73 à E-2023-79, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) BRUNO MARCHAND
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) CAROLINE BRODEUR
SECRÉTAIRE CORPORATIVE PAR INTÉRIM